

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE PONCHON

SÉANCE du 19 septembre 2025

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Présents : Bruno CAFFIER, Denis ROLLAND, Geneviève DELABY, **Adjoint**

Francine FAUQUEMBERGUE, Laurence LACHAPELLE, Jocelyne BORDIER, J P JOYOT, Michel VASSEUR, Josée DUBOIS ;
Olivier WAUTERS, **Conseillers**

Absents : , Colette JOLLIVETpouvoir à Denis ROLLAND

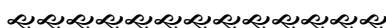
Robert JOYOT.....pouvoir à Bruno CAFFIER

Nancy SUZÉ,pouvoir à Olivier WAUTERS

Secrétaire de séance : Geneviève DELABY.

Assistait également à la séance : Mme CORNET

Observations sur le compte rendu de la séance du 13/06/2025 : Néant



Au début de la séance, le 1er adjoint donne des nouvelles à la suite de l'hospitalisation du maire de la commune. Les membres du conseil lui souhaitent une prompt rétablissement tout comme à Mme JOLLIVET qui se trouve en maison de repos.

1. Démission de Myriam LEDOUX, mise en place de Josée DUBOIS.

Du fait de la démission de Myriam LEDOUX, Josée DUBOIS devient automatiquement Conseillère Municipale. Elle est installée dans ses fonctions. **Les membres du conseil lui souhaitent la bienvenue.**

2. Route de Framicourt à Houssoye

Nous sommes toujours en attente de l'Etat pour acheter les Terrains

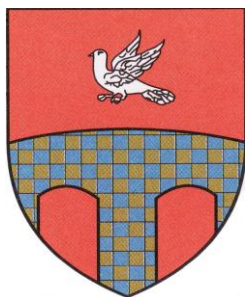
Le Conseil prend acte de la communication.

Le dossier sera remis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

3. Vente de terrain

Quatre personnes désirent acheter la parcelle ZC 18, appartenant à la Commune, située rue de la Mairie

Le Conseil décide de demander aux futurs acquéreurs ce qu'ils veulent en faire, et de la faire évaluer, pour savoir combien on peut le vendre.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

COMMUNE DE PONCHON

4. Modification du PLU, interdiction de démolir.

Devant le presbytère il existe un portail en pierre que le conseil ne souhaite pas voir démolir dans les prochaines années. Au vu de cette info plusieurs monuments sont répertoriés comme le presbytère, l'ancienne école, le musée, le calvaire.

Le 1^{er} adjoint se renseignera pour les modalités à effectuer aucun membre ne pouvant le renseigner.

5. Subvention à l'Association des Parents Engagés de Ponchon « les PEP's »

Une nouvelle association vient de se créer à Ponchon. Pour l'aider à bien démarrer, elle a demandé une subvention auprès de la Commune.

Le Conseil a décidé de donner 500 €, sauf Colette JOLLIVET qui voulait donner moins.

6. Passage au Compte Financier Unique (CFU) pour la Mairie et le CCAS pour l'exercice 2025.

Le CFU est un compte commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. Il deviendra obligatoire en janvier 2027 pour l'exercice 2026.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de l'adopter à partir du 1^{er} janvier 2026 pour l'exercice 2025.

7. Création d'un poste permanent à mi-temps au service technique pour l'année 2026.

M PELLET occupe ce poste avec un contrat à durée déterminée établi pour un accroissement temporaire d'activité.

Ce contrat se termine le 30/09/2025. On remarque que la Commune est mieux entretenue depuis l'arrivée d'une personne en plus.

Francine FAUQUEMBERGUE signale que la commission des finances ne s'est pas réunie depuis longtemps, que l'on est proche des élections municipales et que c'est la prochaine équipe qui décidera ou pas de créer un poste permanent.

Le Conseil décide de faire un nouveau contrat de 3 mois pour un accroissement temporaire d'activité.

8. Rapport d'activités du Syndicat d'Energie de l'Oise pour l'année 2023.

Le Conseil prend acte de sa communication.

QUESTIONS DIVERSES

M. VASSEUR demande pourquoi il a été mis un stop rue des Larris déclarant qu'un « CEDEZ LE PASSAGE » aurait été plus judicieux. Au vu des débats aucune décision n'est prise. Dans quelques semaines après le retour des habitants de la commune il pourra être de nouveau étudié.

Date présumée du prochain Conseil :